



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet  
Bureau Communication  
Interministérielle

Melun, le 26 février 2019

## *Cahiers de doléances pour la Seine-et-Marne*



À l'initiative du président de la République, le gouvernement a lancé un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent les grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Les maires qui le souhaitaient ont ouvert leurs mairies pour que les citoyens puissent exprimer leurs attentes.

En Seine-et-Marne, **361 communes** ont ainsi mis à disposition de leurs concitoyens un cahier de doléances (papier ou numérique).

Pour permettre une analyse à temps des nombreuses propositions recueillies dans les cahiers de doléances, la date du 20 février a été retenue pour leur clôture. Des cérémonies de dépôt des cahiers en préfecture et en sous-préfectures ont alors eu lieu le 22 février.

En effet, les cahiers devaient être remontés au plus tard le 22 février, de sorte que la préfecture puisse en assurer la transmission.

La préfecture a ainsi transmis le 25 février **346 cahiers** à la bibliothèque nationale de France, dont 1 cahier qui agrafait deux communes, 9 communes ayant par ailleurs, déjà transmis directement leurs cahiers à la mission du grand débat.

La préfecture fait partir aujourd'hui par Chronopost les 6 cahiers retardataires.

Les 361 cahiers de doléances de Seine-et-Marne ont été transmis à la bibliothèque nationale de France pour analyse.

### Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)